



**Appel à communication**

**Colloque scientifique**

**organisé par l'Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de l'Intervention Sociales et l'Institut Régional du Travail Social de Poitou-Charentes, en partenariat avec le réseau thématique « normes, déviances et réactions sociales » de l'Association Française de Sociologie**

**Jeunesses de rue  
Pratiques, représentations et réactions sociales**

**Mercredi 19 février 2014 à Poitiers**

### **Objectifs du colloque**

Dans un contexte politico-médiatique craintif à l'encontre des « jeunesses de rue » mais aussi de suspicion d'inefficacité des institutions et des acteurs sociaux vis-à-vis des pratiques juvéniles exprimées dans l'espace public, notamment les regroupements de jeunes, ce colloque a pour objectif de confronter ces représentations à la réalité des pratiques culturelles, sociales et politiques des jeunes, des acteurs et des institutions chargés de développer leurs pratiques, de les accompagner, de les encadrer, voire de les réprimer au sein de différents espaces de socialisation (famille, école, police, travail social, justice, associations, mouvements de jeunesse, sports et loisirs, partis politiques, religions...).

Plus précisément, à partir de travaux de recherche en sciences sociales, d'une part, sur les socialisations et sociabilités juvéniles dans la rue associées à des pratiques spécifiques (artistiques, musicales, sportives, sexuelles, addictives, délinquantes, politiques, religieuses, etc.) et d'autre part, sur les interventions (sociales, humaines, techniques) mises en œuvre par les acteurs de la « socialisation du risque » avec les jeunes présents dans la rue (éducateurs, animateurs, médiateurs, policiers, militants, agents de sécurité...), il s'agit dès lors d'interroger et de mieux comprendre la co-production des logiques d'action à l'œuvre du côté des jeunesses de rue et des acteurs de la complexification du contrôle social (assistance, éducation, ethnicisation, intégration, répression, surveillance, médiation, etc.)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> M. Boucher, *Turbulences. Comprendre les désordres urbains et leur régulation*, préface Michel Wieviorka, Montreuil, éd. Téraèdre, 2010.

## Contexte

Ces derniers temps, les médias (journaux, télévision, cinéma) ont beaucoup mis en scène la violence des jeunes<sup>2</sup> (émeutes, casseurs, tournantes...), donnant le sentiment général - renforcé depuis les émeutes de novembre 2005<sup>3</sup> - que ces violences juvéniles explosent, voire qu'il s'agit de violences nouvelles. En effet, notamment sous l'influence du traitement médiatique des questions de sécurité, quelques idées s'imposent dans l'opinion publique : les violences juvéniles augmentent, les auteurs d'agressions physiques rajeunissent, la justice des mineurs est de plus en plus laxiste, les parents des classes populaires assument de moins en moins leur responsabilité éducative, les capacités d'action sociale dans les quartiers en voie de ghettoïsation se décomposent parallèlement au développement du crime organisé dans ces territoires. Dans la rue, notamment dans les quartiers populaires, nous assisterions donc à l'émergence massive de « bandes criminelles ». Pourtant, au-delà des logiques émotives, dans un contexte de mutation économique, sociale et politique majeur générateur d'un « retour de l'incertitude de l'existence », d'un côté, la description de regroupements juvéniles dans l'espace public, et de l'autre, le développement de peurs vis-à-vis des jeunesses populaires exprimées dans les médias sont-ils réellement des faits nouveaux ? Dans la pratique, dans quels cas les institutions et acteurs sociaux limitent-ils la production de phénomènes de déviance et de délinquance juvéniles et favorisent-ils la régulation sociale et, paradoxalement, dans quelles situations sont-ils – même involontairement - co-producteurs de désordres et de violences ?

Au cours de l'histoire contemporaine, les « jeunes en groupe non encadrés » par des figures d'autorité adultes ont généré de l'inquiétude de la part des représentants de l'ordre établi comme le montrent les trois appellations les plus connues de jeunes en bandes au cours du vingtième siècle :

- à la « belle époque », les « Apaches » sont des groupes de jeunes de milieux ouvriers en rupture avec le mode de vie structuré par le monde de la manufacture. Ils caractérisent l'insécurité urbaine sur les « fortifs » de Paris ;
- à la fin des années cinquante et au début des années soixante, les « blousons noirs » sont des groupes de jeunes turbulents, également de milieux ouvriers, en révolte contre le monde adulte et bourgeois et dotés d'attributs culturels saillants significatifs de la société de consommation de masse en développement (identification à une musique typée : le Rock'n Roll, port de vêtements américains également portés par des vedettes et des idoles du cinéma et de la musique, coiffure spécifique : la banane, déplacement en groupe en deux roues...);
- à partir du début des années quatre-vingt, les « zoulous » incarnent l'archétype des jeunes dangereux et incontrôlables en rupture de banc avec les agents de socialisation classiques que sont le travail, l'école et la famille. Issus des grands ensembles urbains construits durant la fin de l'ère industrielle dans les années dix-neuf cent soixante et soixante-dix, en grande partie descendants de l'immigration maghrébine et africaine, ils sont associés à l'américanisation des rapports sociaux (repli communautaire, ségrégation urbaine ethno-sociale...) d'ailleurs caractérisée par leur identification à la culture « hip-hop » originaire des Etats-Unis qu'ils plébiscitent et produisent<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Cf. M. Boucher, « Le retour des « bandes » de jeunes ? Regards croisés sur les regroupements juvéniles dans les quartiers populaires » in *Pensée Plurielle* (Parole, Pratiques & Réflexions du social), n°14, 2007/1, p. 111-124.

<sup>3</sup> Cf. L. Mucchielli, V. Le Goaziou (dir.), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, éd. La Découverte/coll. *Sur le vif*, 2006.

<sup>4</sup> Les Noirs des ghettos ont fait émerger des formes d'expressions culturelles urbaines revendicatives et créatrices à la fois (rap, break-danse, graffiti, dee-jaying) qui ont été réappropriées par les jeunes des banlieues populaires françaises (dans la culture hip-hop, Afrika-Bambaataa créateur de la « Zulu-Nation » est considéré comme un pionnier de cette culture) dès le milieu des années quatre-vingt. Voir M. Boucher, *Rap, expression des lascars*, Paris, éd. L'Harmattan, 1999.

Dans la société moderne industrielle puis post-industrielle (à partir du milieu des années 1970), plusieurs types de regroupements de jeunes sont décrits par des analystes des rapports sociaux et plus particulièrement de la question sociale et urbaine. Philippe Robert et Pierre Lascoumes<sup>5</sup> repèrent quatre formes de regroupements de jeunes (les groupes à support institutionnel, les groupes spontanés, les hordes et les bandes) qui font toujours référence aujourd'hui.

- les groupes à support *institutionnel* sont des sous-groupes de jeunes initialement réunis dans un cadre de socialisation (mouvements d'éducation populaire, scolarité, éducation ou compétition sportive) organisé ;
- les groupes *spontanés* sont des regroupements informels de jeunes d'ordre affectif, ludique et relationnel fréquentant un même lieu (ex : école) ou un territoire (ex : quartier) dont la composition est assez homogène au niveau de l'âge, du sexe et du milieu social ;
- les *hordes* sont des regroupements de nombreux jeunes sans structure organisée mais avec une « conscience commune d'appartenance » ou une « communauté d'attitudes » au niveau musical, esthétique ou culturel notamment<sup>6</sup>. Dans les *hordes*, les interrelations sont plutôt faibles, en outre, plutôt gestuelles et physiques que verbales ;
- enfin les *bandes* sont des formes de *hordes* mais la composition est plus réduite et les interrelations beaucoup plus importantes les rendant ainsi plus efficaces pour agir collectivement vers un but commun.

Les membres de ces *bandes* d'adolescents apparaissent au regard de la société et des ses représentants ou « promoteurs de morale » selon l'expression de Howard Becker<sup>7</sup> comme marginaux, déviants, voire délinquants ce qui n'est pas sans incidence sur leurs comportements individuels et collectifs. En effet, cette présomption de délinquance a des répercussions sur les comportements des jeunes désignés comme marginaux. On entre ainsi dans un cercle vicieux très bien décrit par Norbert Elias et John-L. Scotson<sup>8</sup> qui, à travers l'étude passionnante des jeunes dans une petite ville d'Angleterre dans les années cinquante (Wintson Parva), ont notamment montré la sociodynamique de la stigmatisation entre groupes « établis » et « marginaux » : les jeunes faisant partie du groupe dominant et majoritaire (le plus anciennement installé) s'identifiant à la « minorité des meilleurs » de ce groupe stigmatisent les jeunes appartenant au groupe dominé (le plus récemment installé) en les identifiant tous à la « minorité des pires » du groupe dominé (pratiques sexuelles débridées, échec scolaire, comportements délinquants, alcoolisme...). Dès lors, face à la stigmatisation dont ils sont victimes de la part des « enfants respectables », Elias et Scotson remarquent que « la minorité la plus rebelle des jeunes gens se sentant rejetée, ceux-ci cherchent à prendre leur revanche en s'appliquant à se conduire mal<sup>9</sup> ». En fait, en relevant qu'une sorte de « ségrégation réciproque » se met en œuvre entre la « bande » et l'*out group* (personnes étrangères et extérieures à la bande) Robert et Lascoumes soulignent que les « bandes juvéniles » ont trois caractéristiques : « un groupe informel – homogène – déviant par rapport à son environnement et déviant à un âge qui est celui de l'insertion sociale.<sup>10</sup> » Dans le monde des « jeunes de la rue », à partir des « bandes » réunies au gré des opportunités générationnelles et territoriales, parfois, on constate alors la constitution de « gangs<sup>11</sup> », c'est-à-dire, des petits groupes issus des regroupements spontanés de jeunes d'un quartier ou d'une cité, dont

<sup>5</sup> Cf. P. Robert, P. Lascoumes, *Les bandes d'adolescents*, Paris, éd. Ouvrières, 1974.

<sup>6</sup> Cf. P. Louis, L. Prinaz, *Skinheads, taggers, zulus & co*, Paris, éd. La Table Ronde, 1990.

<sup>7</sup> Cf. H. Becker, *Outsiders*, Paris, éd. Métailié, 1985.

<sup>8</sup> Cf. N. Elias, J.-L. Scotson, *Les logiques de l'exclusion*, Paris, éd. Fayard, 1997.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 209.

<sup>10</sup> P. Robert, P. Lascoumes, *op. cit.*, p. 14.

<sup>11</sup> Cf. F.-M. Trasher, *The Gang*, Chicago, University of Chicago Press, 1927.

les objectifs en matière de délinquance sont plus établis<sup>12</sup>. Ces « *gangs* » sont dès lors plus hiérarchisés que dans les autres types de regroupements de jeunes.

Dans tous les cas, au sein de la société industrielle, en continuum des travaux de Pierre Bourdieu, des analystes des bandes juvéniles insistent sur l'importance du caractère viril de ces phénomènes dans les milieux populaires. Pour Gérard Mauger, il faut, en effet, comprendre que « le monde des bandes est pour les jeunes de milieu populaire qui n'ont pas d'autres ressources à faire valoir sur le marché du travail que leur force physique, un univers d'apprentissage des conduites de virilité.<sup>13</sup> » Ainsi, la constitution des « bandes » est une « logique guerrière » développée par les jeunes des classes populaires pour se confronter et résister à d'autres mondes sociaux ou *champs* également virils ou exerçant un rapport social de domination sur eux : « C'est une logique guerrière qui sous-tend les rapports entre le monde des bandes et les « mondes de la virilité (la police, les autres bandes), « le monde de la culture » (l'école) et « le monde de la richesse ». <sup>14</sup> »

Aujourd'hui, pour Mauger, « la société du bas des tours » des jeunes de banlieue populaire est un univers de compétition permanente où pour pouvoir se faire reconnaître et ne pas se faire écraser, il faut que les jeunes construisent une « réputation » (répliquer aux vannes et aux défis) mais aussi tiennent leur place dans un marché de travail illégal (le « business » fait de *deal* de drogue, de recel et de vente de biens de consommation divers) dangereux et hiérarchisé entre des « prétendants, des débutants, des amateurs et des professionnels ». Cette société de ségrégation mais également d'ennui est en fait organisée en creux car elle est dominée par ceux qui possèdent des niveaux de « capital guerrier » et de « capital économique » illégaux les plus importants. Dans ce contexte de réorganisation propre à la « misère du monde » des cités, la mobilisation d'un « capital physique » autrefois valorisé dans le « monde ouvrier » s'est radicalisée pour se transformer en « capital guerrier<sup>15</sup> ». Cette terminologie virile des jeunes dans l'espace public fait résonance avec l'étymologie du mot « public », dérivé de *pubes* (pubis) et qui concerne la population masculine en âge de s'exprimer dans l'espace commun. Pourtant la présence des filles dans la rue se multiplie en France. Dans son étude sur les adolescentes déviantes<sup>16</sup>, Stéphanie Rubi rend compte des pratiques collectives dans l'espace public des jeunes filles, des logiques violentes qu'elles y développent et des pratiques déviantes qui s'y déploient.

#### *Les représentations négatives des « bandes »*

Grâce à l'observation directe des regroupements de jeunes, nous savons aujourd'hui qu'ils sont protéiformes. Pourtant, dans une large partie de l'opinion publique, quelle que soit la forme de regroupement objective des jeunes : institutionnelle, ludique, affective, générationnelle, territoriale, sociale, culturelle ou délinquante, il semble que la représentation négative de ces regroupements l'emporte toujours spontanément. Ces regroupements sont associés à des « bandes » ou des « *gangs* » composés de ferments de désordres potentiellement producteurs d'actes barbares et insupportables comme les viols collectifs pratiqués par des jeunes hommes (16-25 ans) de milieux pauvres. En effet, même si dans les sociétés contemporaines intégrées, qu'elles soient traditionnelles, plutôt rurales ou rationnelles, plutôt industrielles, la période de l'adolescence a toujours été considérée comme une phase turbulente de rite de passage à l'âge adulte, dans nos sociétés post-nationales et post-sociétales désinstitutionnalisées et dérégulées<sup>17</sup>, cette période apparaît désormais comme particulièrement dangereuse pour l'ordre social puisque

<sup>12</sup> E. Anderson, *Code of the street. Decency, violence, and the moral life of the inner city*, ed. Norton, Chicago, 1999 ; S. Venkatesh, *Off the Books. The underground Economy of the Urban Poor*, Harvard University Press, 2006.

<sup>13</sup> G. Mauger, « Le monde des bandes » in *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, n°3, mars 1995, p. 99.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Cf. T. Sauvadet, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, éd. Armand Colin, 2006.

<sup>16</sup> S. Rubi, *Les crapuleuses, ces adolescentes déviantes*, Paris, PUF, 2005.

<sup>17</sup> Cf. Z. Bauman, *La société assiéagée*, Rodez, éd. Le Rouergue/Chambon, 2005.

séparée des rites sociaux d'initiation tolérés par l'ancien monde intégré des adultes. Effectivement, même si les jeunes continuent à construire des formes de sociabilité propres au-delà du milieu familial ou des agents de socialisation classiques (école, travail) les amenant à se confronter physiquement et psychologiquement, à partir de valeurs plus ou moins viriles, pour entrer de manière autonome dans le monde adulte, cette période de marge, de variance ou de « déviance institutionnalisée » et codifiée est dorénavant perçue comme réifiée, désocialisée et disjointe d'un processus de construction social collectif. Comme l'indique Maryse Esterle-Hédibel : « A l'inverse des rites de passage dans les sociétés traditionnelles, les bandes sont organisées par les jeunes eux-mêmes. On ne peut pas dire que les adultes les considèrent en majorité comme des structures nécessaires au passage de l'adolescence à l'âge adulte. Au contraire, les bandes, ces « groupes d'âges (qui) n'ont aucun statut institutionnel dans notre société » (Monod, 1968) fondent leur légitimité sur le conflit avec celle-ci. Elles sont l'objet d'une hostilité qui se manifeste tant par les représentations dont elles sont l'objet que par l'action des forces de l'ordre, avec l'assentiment de la majorité de la population.<sup>18</sup> »

François Dubet donne des éléments pour expliquer cette tension croissante vis-à-vis des regroupements de jeunes issus des milieux populaires et de leurs expressions. Il souligne qu'au sein des classes populaires, durant l'ère industrielle, les violences juvéniles sont tolérées, voire encouragées lorsqu'elles sont régulées par les adultes. Ces violences sont effectivement considérées comme une « épreuve juvénile » renforçant le sentiment d'appartenance à une classe sociale valorisant les rapports sociaux virils et durs. Or, la société française postindustrielle a maintenant la sensation d'être passée d'une société d'intégration à une société de ségrégation : ceci rend dès lors intolérables les violences de jeunes devenues incompréhensibles : « Les conduites des jeunes, voire des enfants, qui peuvent être violentes sans doute, bruit, injures, bagarres, sont perçues comme dangereuses et menaçantes, comme des violences plus que comme des jeux.<sup>19</sup> »

Pour les classes moyennes, les « jeunes des cités » et leurs parents sont dorénavant perçus comme des « étrangers culturels » dont les réactions sont imprévisibles et potentiellement dangereuses car celles-ci ne situent plus ces violences au sein de « normes partagées ». Tous les comportements turbulents des « jeunes de banlieue » sont donc perçus comme une menace et les contacts avec ces jeunes, dans la mesure du possible, sont évités. Par conséquent, cette décomposition des « normes partagées » entre les classes moyennes, les classes populaires et les habitants des grands ensembles urbains entraîne une augmentation de la peur des regroupements juvéniles et de leurs comportements souvent interprétés à tort comme pathogènes.

Dans la pratique, il existe dès lors un écart important entre les représentations des regroupements de jeunes perçus comme particulièrement menaçants, incivils, violents gratuitement et organisés pour commettre des actes délictueux et la réalité habituelle des regroupements de jeunes des quartiers défavorisés. Les spécialistes des « bandes » de jeunes s'accordent, en effet, pour dire que finalement, à part quelques moments historiques et contextuels bien particuliers, ce que l'on appelle « bandes de jeunes » sont le plus souvent « des « bandes de copains », des groupes de pairs qui produisent des modes de sociation privilégiés. Ces groupes se mettent en place au hasard des relations de voisinage et ne sont donc pas des « vraies bandes » conformes aux stéréotypes, aux descriptions journalistiques ou demi-savantes.<sup>20</sup> »

---

<sup>18</sup> M. Esterle-Hédibel, *La bande, le risque et l'accident*, Paris, éd. L'Harmattan, 1997, p. 54-55.

<sup>19</sup> F. Dubet, « A propos de la violence des jeunes » in *Cultures & Conflits*, n°6, été 1992.

<sup>20</sup> G. Mauger, « Les usages politiques du monde des bandes » cité in M. Esterle-Hédibel, *op. cit.*, p.49.

Au-delà des idées catastrophistes considérant les regroupements de jeunes, en particulier les phénomènes émeutiers, d'un côté, comme une action collective instrumentale déviante et de l'autre, comme une « simple délinquance plus ou moins anémique » et irrationnelle, paradoxalement, comme l'affirme Didier Lapeyronnie, les violences émeutières doivent être considérées d'une part, comme une forme de contestation juvénile démocratique et d'autre part, comme une sorte de conscientisation politique « primitive<sup>21</sup> ». En France, lors des émeutes de novembre 2005 et des manifestations anti-CPE<sup>22</sup>, des éducateurs de rue indiquent que les jeunes des quartiers populaires ont pris conscience que lorsqu'ils bougent et revendiquent collectivement leur rancœur vis-à-vis des brutalités policières et leur révolte face aux injustices sociales et aux discriminations, ils avaient une certaine force de pression sur les acteurs politiques. En définitive, ils ont pris conscience qu'ils pouvaient exercer un rapport de force pour que l'on reconnaisse leur souffrance et qu'à partir de là il pouvait envisager de refaire la cité<sup>23</sup>. Pour les intervenants sociaux, ce qui apparaît le plus dangereux, ce ne sont donc pas les « bandes » ou plus exactement les « regroupements de jeunes » multiethniques qui squattent en bas des immeubles, commettent parfois des petites incivilités et produisent un sentiment d'insécurité. En effet, malgré un contexte de ségrégation et de ghettoïsation<sup>24</sup>, la plupart du temps ces jeunes sont toujours sous l'emprise d'un fort contrôle social de la part de leurs pairs, des adultes, des familles, des « grands-frères » et de nombreux acteurs sociaux présents dans les quartiers populaires<sup>25</sup> où ils vivent (après l'école, beaucoup de jeunes sont encadrés par de nombreuses structures d'animation et de loisirs surtout para-municipales et associatives). Toutefois, les bandes s'inscrivent dans une certaine instabilité les rendant souvent éphémères<sup>26</sup>.

Les jeunes « les plus à risque » en terme de passage à l'acte violent ne sont donc pas les jeunes inclus dans un collectif - même si celui-ci est perçu comme potentiellement subversif et politiquement séditieux - mais les « barjots » limités intellectuellement, n'ayant pas la capacité à se projeter dans l'avenir et incapables de « sauver la face » sans passer par des explosions de violence<sup>27</sup> incontrôlées. Pour les éducateurs de prévention<sup>28</sup>, les « logiques agonistiques » développées par beaucoup de jeunes des quartiers populaires pour se faire respecter et montrer une capacité de réaction face aux agressions potentielles<sup>29</sup> ne peuvent dès lors pas être confondues avec des « logiques guerrières » donnant une image fautive et terrifiante de la réalité des rapports sociaux quotidiens vécus par la majorité des « jeunes de banlieue ». En effet, les membres des regroupements de jeunes en cité sont essentialisés alors qu'ils vivent aussi des expériences individuelles et des trajectoires diverses<sup>30</sup>, comme le souligne François Dubet, « la

---

<sup>21</sup> D. Lapeyronnie, « Révolte primitive dans les banlieues françaises. Essai sur les émeutes de l'automne 2005 » in *Déviance et Société*, vol. 30, n° 4, décembre 2006.

<sup>22</sup> Le Contrat Première Embauche (CPE) était un contrat de travail réservé aux jeunes de moins de 26 ans. Avant son retrait difficile suite à une grande mobilisation syndicale des étudiants, des lycéens et des salariés, initialement, ce contrat devait permettre aux employeurs de licencier sans motif un salarié durant une « période d'essai » de deux ans.

<sup>23</sup> M. Kokoreff, D. Lapeyronnie, *Refaire la cité. L'avenir des banlieues*, Paris, éd. du Seuil, 2013.

<sup>24</sup> D. Lapeyronnie, L. Courtois, *Ghetto urbain*, Paris, éd. Robert Laffont, 2008 ; M. Boucher, *Les internés du ghetto. Ethnographie des confrontations violentes dans une cité impopulaire*, préface Didier Lapeyronnie, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Recherche et transformation sociale, 2010.

<sup>25</sup> Cf. M. Boucher, *Turbulences, contrôle et régulation sociale. Les logiques des acteurs sociaux dans les quartiers populaires*, Paris, éd. L'Harmattan, 2003.

<sup>26</sup> M. Mohamed, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF, 2011.

<sup>27</sup> Cf. M. Wieviorka, *La violence*, Paris, éd. Balland, 2004.

<sup>28</sup> Cf. M. Boucher, « Les travailleurs sociaux face aux « bandes ». Stigmatisation de la jeunesse populaire et instrumentalisation des acteurs sociaux » in M. Mohamed, L. Mucchielli (sous la dir.), *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Recherches », 2007, pp. 217-244.

<sup>29</sup> Cf. D. Lepoutre, *Cœur de banlieue*, Paris, éd. Odile Jacob, 1997.

<sup>30</sup> Cf. E. Marlière, *Jeunes en cité. Diversité des trajectoires ou destin commun*, Paris, éd. INJEP/L'Harmattan, 2005.

jeunesse est moins un statut qu'elle n'est un ensemble d'épreuves qui obligent les acteurs à construire leur expérience<sup>31</sup> ».

A l'instar de la plupart des chercheurs en sciences sociales qui, comme nous l'avons vu, relativisent le concept de « bande », les intervenants et les travailleurs sociaux qui agissent dans les quartiers populaires s'entendent donc généralement pour dire que les phénomènes de « bandes criminelles » sont rares et souvent confondus avec de simples regroupements de jeunes. Néanmoins, ce consensus apparent ne doit pas masquer l'existence d'un espace hétérogène de la « socialisation des risques ». En effet, face à l'accompagnement et/ou à l'encadrement des jeunes des quartiers populaires, il existe des logiques d'action, des raisons d'agir, des représentations, des pratiques différentes, voire opposées et antagonistes entre les différents acteurs sociaux, ce qui a d'ailleurs des conséquences sur la production de la régulation sociale des désordres<sup>32</sup>.

Dans ce contexte, cet appel à communication souhaite articuler trois axes thématiques :

Axe 1 : les pratiques des jeunes de rue

Axe 2 : les représentations dont elles sont l'objet

Axe 3 : les réactions sociales qu'elles suscitent

Cet appel à communication, volontairement large et transversal, s'adresse aux chercheurs et enseignants-chercheurs professionnels et aux doctorants en sciences sociales. Néanmoins, ce colloque peut également concerner des praticiens et formateurs de l'intervention sociale qui souhaiteraient valoriser les résultats de projets de recherche originaux auxquels ils auraient participé. En effet, les propositions de communication s'appuyant sur des résultats de recherches empiriques seront privilégiées.

- 1 - Les résumés des propositions de communication devront indiquer : nom, prénom, adresse électronique et institution d'attache du ou des auteur(s). Ils n'excéderont pas 1500 signes (espaces compris), devront être rédigés en français ou en anglais et devront parvenir **au plus tard le 15 octobre 2013**, sous format Word, à [claire.bonnard@ids.fr](mailto:claire.bonnard@ids.fr).

- 2 - Les avis du comité de sélection seront transmis aux auteurs fin octobre 2013. Les textes intégraux des propositions retenues ne devront pas excéder **35000 signes** (espaces compris, notes et bibliographies incluses) et devront être transmis **au plus tard le 30 novembre 2013**.

- 3 - A la suite du colloque, les meilleurs articles sélectionnés par le comité scientifique feront l'objet d'une publication.

<sup>31</sup> F. Dubet, « La jeunesse n'est elle qu'un mot ? », in J. Hamel (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, PUR, 2010, p. 14.

<sup>32</sup>Cf. M. Boucher, « Les intervenants sociaux au service de la sécurité ? Analyse d'une dérive dangereuse » in L. Mucchielli, V. Le Goaziou, *op. cit.*, pp. 139-152 ; M. Boucher, V. Malochet (dir.), *Regards croisés sur la régulation sociale des désordres*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Recherche et transformation sociale, 2012.

### **Comité d'organisation :**

Manuel Boucher (ACOFIS, RT3 AFS, LERS-IDS, CADIS-EHESS)  
Laurent Courtois (IRTS Poitou-Charentes, ACOFIS)  
Francis Bobin (IRTS Poitou-Charentes)  
Mohamed Belqasmi (ACOFIS, LERS-IDS, URMIS-UNSA)  
Brigitte Longueville (IRTS Poitou-Charentes)

### **Comité scientifique :**

Céline Bellot (Ecole de service social, CICC-Université de Montréal)  
Mohamed Belqasmi (ACOFIS, LERS-IDS, URMIS-UNSA)  
Véronique Bordes (ACOFIS, CREFI-T, Université de Toulouse le Mirail)  
Manuel Boucher (ACOFIS, RT3 AFS, LERS-IDS, CADIS-EHESS)  
Laurent Courtois (ACOFIS, IRTS Poitou-Charentes)  
Konstantinos Delimitos (RT3 AFS, LASURES, Université de Lorraine)  
Maryse Esterle (CESDIP-CNRS, IUFM du Nord-Pas-de-Calais)  
Daniele Joly (Université de Warwick, CADIS-EHESS)  
Lukasz Jurczynszyn (RT3 AFS, Académie Humanistique d'Aleksander Gieysztor, Pultusk, Pologne, CADIS-EHESS)  
Alain Landy (IRTS Poitou-Charentes)  
Didier Lapeyronnie (Université Paris IV – Sorbonne, CADIS-EHESS)  
Hervé Marchal (2L2S, Université de Lorraine)  
Eric Marlière (ACOFIS, CERIES, Université de Lille III)  
Candice Martinez (ACOFIS, RT3 AFS, LERS-IDS)  
Gérard Mauger (CSE, CNRS)  
Mathias Millet (GRESKO, Université de Poitiers)  
Laurent Mucchielli (CNRS, LAMES, ORDCS)  
Régis Pierret (ACOFIS, ITSRA, CADIS-EHESS)  
Mustafa Poyraz (ACOFIS, Université Paris 8)  
Philippe Robert (CESDIP-CNRS)  
Alain Vulbeau (CREF, Université Paris Ouest Nanterre)